

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



BON DIAGNOSTIC CARBONE

Installé depuis moins de
5 ans en production
animale réduisez
votre empreinte
carbone et
bénéficiez du soutien
Plan de Relance



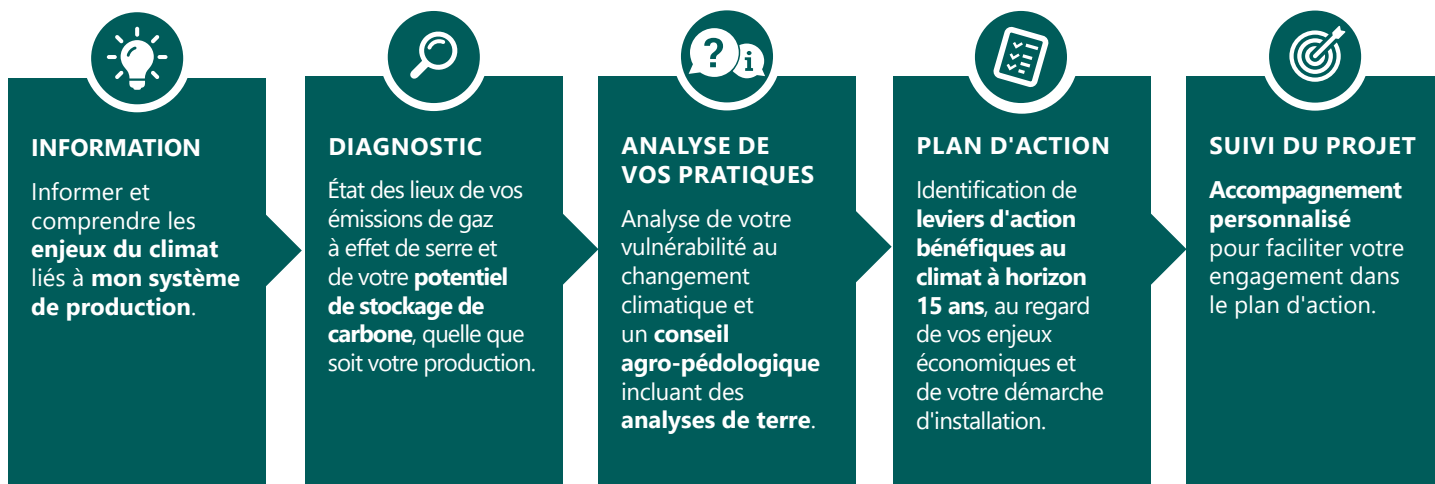
- Un accompagnement clé en main, adapté à votre projet global d'exploitation
- Un conseil qui allie réduction de votre empreinte carbone, de vos charges d'exploitation et une optimisation de vos revenus
- Une expertise transversale de nos conseillers pour engager une démarche de transition sur votre exploitation
- Une démarche de réduction d'empreinte carbone complémentaire à votre démarche d'installation

landes.chambre-agriculture.fr

Engagez une démarche
de progrès sur
votre exploitation



Bénéficiez du Bon Diagnostic Carbone Plan de Relance avec les Chambres d'agriculture



..... **!** SOYEZ LES PREMIERS À BÉNÉFICIER DE LA DÉMARCHE BON DIAGNOSTIC CARBONE DÈS MAI 2021 (DISPOSITIF OUVERT JUSQU'À DÉCEMBRE 2022 EN FONCTION DES CRÉDITS DISPONIBLES)

Pourquoi s'engager dans un projet bas carbone accompagné par les Chambres d'agriculture ?

- **Gagnez en efficacité économique** sur votre exploitation
- **Adaptez votre système de production** au changement climatique
- **Valorisez votre image** vis-à-vis de la société en mettant en avant les co-bénéfices de votre activité
- **Faites-vous rémunérer** pour vos pratiques bénéfiques pour le climat grâce au Label Bas Carbone



Un tarif très attractif :

90% du coût du conseil pris en charge par l'État.

Ne perdez pas de temps !

Contactez le conseiller de votre Chambre d'agriculture départementale pour bénéficier du Bon diagnostic carbone.

Pour ceux qui sont installés depuis plus de 5 ans, renseignez-vous auprès du conseiller de votre Chambre d'agriculture sur les autres dispositifs bas carbone.

Partenaires



Contact

Pôle élevage : 05 58 85 45 25